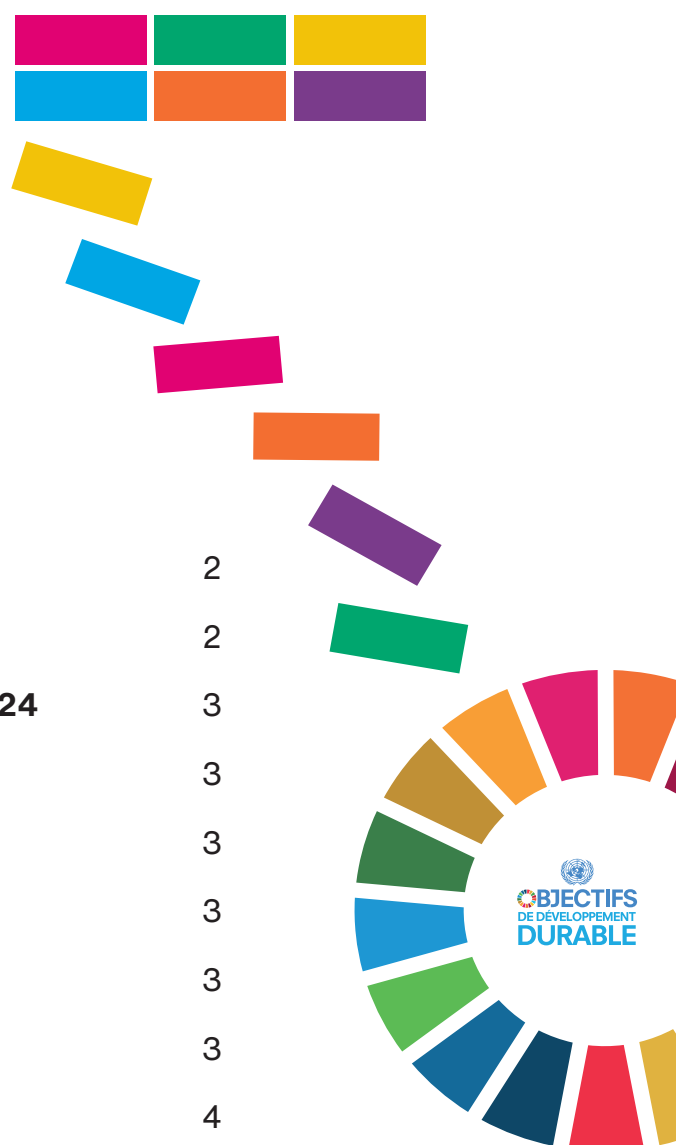


Stratégie de durabilité de la HES-SO 2021 – 2024

Sommaire

1. Introduction	2
2. Subsidiarité, mise en œuvre et suivi	2
3. Stratégie de durabilité de la HES-SO 2021-2024	3
3.1 Conditions cadres	3
3.2 Enseignement	3
3.3 Recherche et innovation	3
3.4 Responsabilité sociétale de la HES-SO	3
3.5 Gestion durable	3
4. Durabilité et hautes écoles	4
4.1 Contexte international et national	4
4.2 La durabilité au sein de la HES-SO	5
5. Références	8
6. Annexe: carnet pratique	9

Nous vous invitons à découvrir une courte vidéo de présentation du contexte avant de consulter le projet de stratégie en cliquant sur le pictogramme ci-dessous.



1. Introduction

Comme toutes les hautes écoles, la HES-SO s'inscrit dans un contexte social, économique et environnemental en profonde mutation. Nous sommes aujourd'hui face à un défi de taille: assurer une transition vers une société plus durable. Avec sa stratégie de durabilité quadriennale, la HES-SO entend se fixer des ambitions nouvelles et des objectifs affirmés en faveur de la durabilité. De par sa nature pluridisciplinaire, professionnalisante et fortement ancrée sur le terrain, la HES-SO peut apporter une contribution essentielle à la nécessaire transition qui s'impose à nous. Au-delà de ses missions académiques, la HES-SO est consciente de sa responsabilité sociétale dans la construction d'une société plus inclusive¹.

La mise en œuvre de la Stratégie de durabilité de la HES-SO 2021-2024 (voir chapitre 3) contribue à l'atteinte des ambitions que la HES-SO s'est données à l'horizon 2030 et des intentions identifiées pour la période 2021-2024. Elle permet également d'atteindre les objectifs en matière de durabilité inscrits dans les bases légales relatives aux hautes écoles (voir chapitre 4).

2. Subsidiarité, mise en œuvre et suivi

La stratégie de durabilité est volontairement générique pour permettre à chaque composante (hautes écoles, domaines et services du Rectorat) de développer ses propres objectifs stratégiques dans une logique de subsidiarité et en synergies avec les stratégies cantonales. Chaque composante contribue à sa manière, dans la mesure de ses possibilités, de ses ressources et dans son périmètre à l'atteinte des objectifs globaux.

Les hautes écoles de la HES-SO sont impliquées de manière très inégale dans la prise en compte des enjeux liés à la durabilité (cf infra). La présente stratégie doit à la fois soutenir celles qui ont déjà une stratégie en matière de durabilité et permettre aux composantes moins outillées de guider le développement de leurs initiatives dans une approche cohérentes et structurée. Un carnet pratique, annexé à la stratégie et alimenté en continu sur les pages web de la Plateforme de développement durable, fournira un ensemble de mesures possibles, informations et bonnes pratiques pour accompagner les composantes dans la mise en œuvre de leurs objectifs stratégiques. Le Rectorat, via la Plateforme de développement durable et notamment son coordinateur, entend jouer un rôle de promoteur de facilitateur et de soutien lors de la mise en œuvre de la stratégie de durabilité par l'ensemble des composantes de la HES-SO (voir chapitre 6).

Un bilan global est effectué en fin de période afin d'apprécier la façon dont les parties prenantes se sont appropriées la stratégie de durabilité et de renforcer la cohérence entre les différentes initiatives.

1. Le concept de responsabilité sociétale pour les hautes écoles est assez vaste. Le Communiqué de Paris de mai 2018 y voit une contribution à la construction d'une société plus inclusive notamment par le développement des compétences interculturelles, par la prise de conscience de l'engagement civique et éthique et par un accès plus équitable à l'enseignement supérieur. Dans un sens large, la responsabilité sociétale des hautes écoles peut être comprise comme « the responsibility shared by universities in contributing to social betterment through the integration of social responsibility policies into institutional management, teaching, research, services and public activities ». Shek et al. (2017), p. 13.

3. Stratégie de durabilité de la HES-SO 2021-2024

La stratégie de durabilité couvre cinq axes d'intervention: les conditions cadres (3.1); l'enseignement (3.2); la recherche et l'innovation (3.3); la responsabilité sociétale (3.4) et la gestion durable (3.5). Des objectifs généraux sont formulés pour chacun de ces axes. Des exemples de mesures possibles pour une mise en œuvre par les composantes seront listés en annexe dans un carnet pratique.

3.1 Conditions cadres

- A. Fixer pour une période d'au moins quatre ans des objectifs stratégiques portant sur la durabilité, assortis de mesures concrètes et d'un plan d'actions pour leur mise en œuvre ; en assurer le suivi (monitoring et reporting) et communiquer annuellement les résultats en interne et en externe.
- B. Attribuer la responsabilité du dossier « durabilité » à un membre de la direction et lui allouer les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs stratégiques.
- C. Impliquer les différentes parties prenantes sur les questions en lien avec la durabilité, favoriser le partage d'expériences et la mise en commun des compétences ; valoriser les différents projets réalisés.
- D. Développer les connaissances et compétences du personnel (PER et PAT) en matière de durabilité.

3.2 Enseignement

- E. Intégrer dans les filières d'études l'Education au Développement Durable (EDD) en accord avec les 17 objectifs de l'Agenda 2030.
- F. Soutenir et encourager les étudiant-e-s dans le développement de projets ou travaux d'études portant sur la durabilité et valoriser les résultats.

3.3 Recherche et innovation

- G. Renforcer et valoriser en interne et en externe la contribution de la recherche et de l'innovation de la HES-SO à l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030.
- H. Prendre en compte la durabilité dans les programmes et projets de recherche, ainsi que dans leur évaluation.

3.4 Responsabilité sociétale de la HES-SO

- I. Promouvoir la responsabilité sociétale de la HES-SO, tant à l'interne qu'à l'externe, par des mesures concrètes contribuant au développement d'une société plus inclusive et d'une manière générale à l'amélioration de la qualité de vie pour tous.

3.5 Gestion durable

- J. Fixer des objectifs en matière de gestion durable des services et infrastructures, visant par exemple le climat, les achats responsables, la finance éthique et durable, la mobilité, la biodiversité ou les déchets, et les atteindre.

4. Durabilité et hautes écoles

4.1 Contexte international et national

A. Agenda 2030

Le 25 septembre 2015, les chefs d'Etat et de gouvernement réunis au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies ont adopté, à l'unanimité, la résolution *Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030)*. Ce programme composé de 17 objectifs doit permettre de faire face aux très nombreux défis auxquels nos sociétés sont confrontées. Il constitue le cadre de référence global pour le développement durable. La Suisse s'est engagée à mettre en œuvre ces objectifs tant au niveau international que national, ce qui nécessite une participation active de toutes les composantes de la société. **La Stratégie du Conseil fédéral pour le développement durable 2016-2019** donne un cadre pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

La HES-SO a fait le choix de ne pas élaborer une définition pour la durabilité mais de s'appuyer sur la définition officielle reconnue par l'Office fédéral du développement territorial (ARE):

La Suisse se réfère à la définition du développement durable telle qu'elle a été formulée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) dans son rapport «Notre avenir à tous»: le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins⁵.

B. Durabilité et hautes écoles suisses

Les incitations à la prise en compte de la durabilité par les hautes écoles suisses datent de plusieurs années déjà. La **Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE)** du 30 septembre 2011 fait explicitement mention de la durabilité et l'intègre dans les conditions pour l'obtention de l'accréditation institutionnelle:

Art. 30 al. 6: L'accréditation d'institution est accordée aux conditions suivantes: (...) La prise en compte d'un développement économiquement, socialement et écologiquement durable dans l'accomplissement des tâches (de la haute école).

La LEHE cite également le développement durable comme une thématique d'intérêt pour les contributions liées à des projets pluriannuels:

Art. 59 al. 2: Les tâches suivantes notamment sont réputées présenter un intérêt dans le système des hautes écoles: (...) La promotion du développement durable dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

5. La HES-SO conçoit le développement durable dans une acception large. Elle reconnaît la nécessité de prendre en considération des conceptions alternatives de la durabilité telle que la transition écologique ou d'autres mouvements de pensée pertinents. Ceci est notamment rendu nécessaire de par le fait que la HES-SO couvre un champ très large de cultures professionnelles.

Les **Directives du Conseil des hautes écoles pour l'accréditation dans le domaine des hautes écoles** du 29 mai 2015, qui précisent l'article 30 de la LEHE, contiennent ainsi un standard portant sur la durabilité dans les hautes écoles suisses:

Standard 2.4: la haute école ou l'autre institution du domaine des hautes écoles prend en compte un développement économiquement, socialement et écologiquement durable dans l'accomplissement de ses tâches. Le système d'assurance de la qualité permet de s'assurer qu'elle se fixe des objectifs en la matière et les met en œuvre.

La HES-SO, qui a obtenu son accréditation en mars 2019, ne remplit que partiellement ce standard et doit pour mars 2022 «mettre en place un système incitatif permettant de favoriser les initiatives liées au développement durable selon une ligne directrice» (condition du Conseil suisse d'accréditation). La stratégie de durabilité permettra, notamment, de se conformer à cette exigence.

De son côté, **swissuniversities** précise dans sa planification stratégique 2021-2024 que:

(...) Les hautes écoles sont également conscientes de leur responsabilité en faveur d'une promotion active du développement durable (p. 11).

Message FRI 2021-2024 (à compléter dès réception du message dans le courant 2020)

4.2 La durabilité au sein de la HES-SO

A. Ancrage institutionnel

La durabilité est ancrée dans la Convention intercantonale sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (CHES-SO) du 26 mai 2011 qui sert de cadre au développement de l'institution.

Art. 4 al. 7: Dans l'accomplissement de ses missions, elle (la HES-SO) veille à assurer un développement économique, social, écologique, environnemental et culturel durable.

Le Plan d'intentions de la HES-SO 2015-2020 a permis de poser les premiers jalons d'un engagement institutionnel plus fort en la matière. Il précise:

Dans l'accomplissement de ses missions, la HES-SO veille à assurer un développement économique, social, écologique, environnemental et culturel durable, tout en affirmant son identité francophone et germanophone. Son action repose sur ses valeurs, empreintes d'égalité et de respect (page 9).

La HES-SO élabore une vision d'ensemble des actions menées en matière de durabilité. Elle veille à ce que l'ensemble de ses composantes s'inscrive dans une logique de développement durable et identifie des leviers concrets grâce auxquels une action coordonnée peut apporter une valeur ajoutée. La HES-SO se positionne ainsi comme une institution responsable et citoyenne (page 37).

B. Initiatives en matière de durabilité à la HES-SO

En 2018, le Rectorat de la HES-SO a réalisé un état des lieux de la durabilité dans ses services et dans ses hautes écoles. Cet état des lieux a permis de recueillir des informations essentielles sur les actions entreprises par les hautes écoles et la composante Rectorat. Le **Rapport Zeolite** conclut en avril 2018 que:

- la vision d'ensemble montre des hautes écoles impliquées sur le thème du développement durable, parfois fortement, mais de manière inégale. Les approches suivies sont très différentes et reflètent la diversité des hautes écoles qui composent la HES-SO et ses six domaines ;
- le principal levier de développement durable est l'enseignement, les hautes écoles ayant la responsabilité de développer les compétences de milliers d'étudiants; • si certains projets de recherche appliquée et développement concernent la thématique du développement durable, on trouve très peu de démarches systématiques d'intégration de ce critère dans le dépôt des demandes de soutien et dans la réalisation des projets ;
- la grande majorité des hautes écoles ont mis en place des actions, parfois nombreuses, pour améliorer leur fonctionnement (infrastructure, mobilité, etc.). Le constat global montre toutefois une marge de progression.

Au total, Zeolite a recensé pour l'ensemble des hautes écoles de la HES-SO près de 160 actions liées à la durabilité. Le potentiel semble toutefois loin d'être pleinement exploité, que cela soit en termes de compétences à développer, en potentiel d'innovation à créer ou encore en capacité à mobiliser et engager. Il pourrait également y avoir plus de projets conjoints entre hautes écoles et d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

Fort de ces constats, le Rectorat de la HES-SO a adopté en 2018 une **Stratégie 2018-2020 de développement durable**. Cette stratégie ne couvre à ce jour que le périmètre d'action stricte du Rectorat. Elle a permis de poser les jalons nécessaires afin de se doter d'ambitions plus grandes pour les années à venir.

Débuté en janvier 2019, le projet Change HES-SO, financé par le programme fédéral d'encouragement *U Change – Initiatives étudiantes vers un développement durable*, le Rectorat et les hautes écoles de la HES-SO, a permis de fédérer les hautes écoles de la HES-SO sur cette thématique. Les objectifs poursuivis par le projet⁶, ainsi que les prestations développées, ont facilité d'émergence d'une dynamique constructive. Une réelle volonté de s'impliquer a été constatée, tant auprès du personnel d'enseignement et de recherche (PER), que du personnel administratif et technique (PAT) ou encore des directions, étudiant-e-s et partenaires externes.

C. Développements stratégiques

La HES-SO est consciente de sa responsabilité en matière de durabilité et souhaite contribuer plus activement à l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030. Cette volonté institutionnelle passe par la promotion active et volontariste des défis liés à la durabilité dont font partie notamment l'égalité des chances et de la diversité.

Comme le préconise le **Communiqué de Paris de mai 2018**, HES-SO entend également assumer son rôle sociétal au-delà de sa contribution par ses missions académiques. A une époque marquée par de nombreux enjeux locaux, nationaux et de plus en plus internationalisés (vieillesse de la population, changement climatique, tensions communautaires, crises migratoires, etc.), les hautes écoles ont le devoir de fournir les faits nécessaires au débat public et de préparer les jeunes générations à relever ces défis. Mais elles doivent aussi contribuer à la construction d'une société plus inclusive notamment par le développement des compétences interculturelles, de la conscience de l'engagement civique et éthique et par un accès plus équitable à l'enseignement supérieur.

La Stratégie globale de développement et le plan d'intentions 2021-2024 de la HES-SO pose comme l'une de ses cinq ambitions à l'horizon 2030 d'être:

Une haute école qui contribue par son enseignement et sa Recherche appliquée et Développement (Ra&D) à préparer ses diplômé-e-s à relever les défis liés aux objectifs de développement durable des Nations Unies (Agenda 2030).

L'enseignement étant le principal levier pour atteindre les objectifs en matière de durabilité, la HES-SO a identifié comme intention prioritaire:

Adapter les cursus afin de préparer les diplômé-e-s aux enjeux sociétaux, notamment liés au développement durable, et leur fournir les compétences nécessaires à leurs pratiques professionnelles dans un environnement en constante évolution (Intention E13).

La convention d'objectifs 2021-2024, liant le Rectorat de la HES-SO et les cantons partenaires (à compléter lors de la finalisation de la COB).

La stratégie de durabilité offrira un cadre commun pour la définition par chaque composante de la HES-SO de ses propres objectifs en matière de durabilité. Le Rectorat entend jouer un rôle de facilitateur et d'encouragement des actions de durabilité au sein de la HES-SO dans le respect du principe de subsidiarité s'appliquant à cette thématique.

6 1. Valoriser les projets de durabilité existants
2. Soutenir le développement de nouveaux projets
3. Constituer une communauté de durabilité au sein de la HES-SO.
Plus d'informations sous: <https://developpement-durable.hes-so.ch/fr/plateforme-developpement-durable-13753.html>

5. Références

Agenda 2030

<https://www.eda.admin.ch/agenda2030/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung.html>

Change HES-SO

<https://developpement-durable.hes-so.ch/fr/plateforme-developpement-durable-13753.html>

Communiqué de Paris de mai 2018

http://www.ehea.info/media.ehea.info/file/2018_Paris/77/1/PARIS_FINAL%20COMMUNIQUE_Traduction%20FR.pdf

Convention intercantonale sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale

<https://www.hes-so.ch/data/documents/Convention-intercantonale-FR-2496.pdf>

Définition du développement durable

<https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-durable/politique-et-strategie/definition-du-developpement-durable-en-suisse.html>

Directives du Conseil des hautes écoles pour l'accréditation dans le domaine des hautes écoles

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20151363/201507010000/414.205.3.pdf>

Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20070429/index.html>

Message FRI 2021-2024

(Sera rajouté dès publication du message)

Plan d'intentions de la HES-SO 2015-2020

<https://www.hes-so.ch/data/documents/HES-SO-Plan-dintentions-5368.pdf>

Planification stratégique 2021-2024 de swissuniversities

https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Hochschulpolitik/Strategische_Planung/Strategische_Planung_2021-2024_swu-F.pdf

Rapport Zeolite

<https://www.hes-so.ch/data/documents/HES-SO-developpement-durable-rapport-final-zeolite-avril-2018-9206.pdf>

Stratégie 2018-2020 de développement durable

<https://www.hes-so.ch/data/documents/Strategie-de-developpement-durable-2018-10795.pdf>

Stratégie du Conseil fédéral pour le développement durable 2016-2019

<https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-durable/politique-et-strategie/strategie-pour-le-developpement-durable-2016-2019.html>

Stratégie globale de développement et plan d'intentions 2021-2024 de la HES-SO

(Sera rajouté dès publication de la stratégie globale)

University Social Responsibility and Quality of Life. A Global Survey of Concepts and Experiences.

Shek, D.T.L. et R.M. Hollister (eds.), Springer 2017.
<https://www.springer.com/gp/book/9789811038761>

6. Annexe: carnet pratique

Carnet pratique pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie de durabilité par les composantes de la HES-SO.

Un panorama de mesures possibles, infos pratiques et initiatives déjà prises par les composantes de la HES-SO ou d'autres hautes écoles sera élaboré durant la phase de consultation et régulièrement tenu à jour sur les pages de la [Plateforme de développement durable de la HES-SO](#)